

## Dessalement de l'eau de mer pour l'irrigation

# Le mégaprojet de Dakhla dans les starting-blocks

Le mégaprojet d'unité de dessalement à énergie éolienne pour l'irrigation à Dakhla se précise. Sur un coût global de 1,98 milliard de DH, 1,64 milliard sont consacrés à l'usine de dessalement de l'eau de mer, à alimenter en énergie par un parc éolien d'une capacité de 40 MW. Le réseau d'irrigation, lui, est prévu sur un linéaire d'environ 115 km desservant 5.000 hectares de terres agricoles arables. Les parties prenantes de ce chantier structurant sont sur les derniers préparatifs pour lancer les travaux.

Le mégaprojet de dessalement de l'eau de mer pour l'irrigation à Dakhla franchit une nouvelle étape. Les parties prenantes publiques et privées, chargées de la réalisation de ce chantier structurant, s'appêtent à lancer les travaux pour un coût estimé à 1,98 milliard de DH. Le projet porte sur la réalisation d'une unité de dessalement pour l'irrigation de 5.000 hectares de terres agricoles arables. Ces terres seront exploitées par des investisseurs dans le cadre de contrats PPP lancés par l'Agence pour le développement agricole. Pour activer cette nouvelle phase, le ministère de l'Agriculture planche actuellement sur le recrutement d'un expert qui lui fournira de l'assistance technique pour le suivi et le contrôle des études d'exécution et des travaux. Le mégaprojet, annoncé en 2016 dans le cadre du programme de développement de la région Dakhla-Oued Eddahab, sera réalisé sous forme de partenariat public-privé (PPP). Suite à deux appels d'offres internationaux, le ministère de l'Agriculture a confié à des opérateurs privés, selon deux contrats distincts, la mission de cofinancer, concevoir, construire et gérer la future unité de dessalement à énergie éolienne ainsi que l'infrastructure d'irrigation, et ce dans de «meilleures» conditions techniques, économiques et financières. La partie «Station de dessalement et parc éolien», dont le coût est



Le projet profitera à des investisseurs agricoles, notamment pour la culture maraîchère sous-serre dédiée à l'export ainsi qu'aux jeunes entrepreneurs, avec à la clé la création de 10.000 emplois permanents, essentiellement de la région Dakhla-Oued Eddahab.

estimé à 1,64 milliard de DH, devra être réalisée par une joint-venture (JV) détenue par «Nareva Renouvelables S.A.» et «Intenational Power S.A.».

Rappelons que le Conseil de la concurrence a donné cette année son accord pour la création de cette JV. Cette décision, publiée au Bulletin officiel du 12 septembre 2019, révèle que la JV (sous forme d'une société anonyme de droit marocain) a pour activité le cofinancement, la conception, la construction, l'exploitation, l'entretien et la maintenance d'une usine de dessalement d'eau de mer desservant la zone de Dakhla ainsi qu'un parc éolien conçu principalement pour les besoins en énergie électrique de cette unité.

La station de dessalement sera située sur la commune de Bir Anzarane à une distance de 1.000 m du trait de côte et à environ 130 km au nord de Dakhla. D'une capacité de production d'eau dessalée de 90.000 à 100.000 m<sup>3</sup> par jour, cette usine disposera d'une technologie de dessalement par osmose inverse. Elle sera alimentée en énergie par un parc éolien d'une capacité optimale de 40 mégawatts (MW).

Concernant le réseau d'irrigation, le coût de sa réalisation est estimé à 340 millions

de DH. Il porte sur un linéaire total d'environ 115 km. Une fois réalisé, le projet profitera à des investisseurs, grands promoteurs agricoles, notamment pour la culture maraîchère sous-serre dédiée à l'export. S'ajoutent les jeunes entrepreneurs, petits et moyens agriculteurs porteurs de projets innovants. Ceci avec à la clé la création de 10.000 emplois permanents, essentiellement de la région Dakhla-Oued Eddahab. Selon le ministère de l'Agriculture, cette région est reconnue par ses potentialités agricoles notamment dans la production des primeurs. Toutefois la zone est soumise à une pression croissante sur les ressources en eau souterraine qui sont considérées comme étant fossiles et peu renouvelables. Aujourd'hui, cela se traduit par une baisse constatée du niveau de la nappe de Dakhla, par la salinisation de celle-ci, ce qui constitue une menace au développement de l'agriculture. Face à cette situation, l'État a donc décidé de lancer ce mégaprojet de dessalement de l'eau de mer pour l'irrigation à Dakhla. À noter que l'assistance technique pour le suivi et le contrôle des études d'exécution et des travaux relatifs au projet doit être réalisée sur 48 mois. ■

Moncef Ben Hayoun